

20 juillet 1979 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

ALLOCUTION DE MONSIEUR VALÉRY GISCARD D'ESTAING, A RAIATEA, POLYNÉSIE, AU COURS DE SON VOYAGE DANS LE PACIFIQUE, VENDREDI 20 JUILLET 1979

MONSIEUR LE MAIRE,

- MADAME,

- JE SUIS PROFONDEMENT EMU PAR LA GENTILLESSE ET L'AMITIE DE VOTRE ACCUEIL. ET VOUS AVEZ DIT TOUT A L'HEURE QUE LES VOYAGES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE S'ACCOMPAGNAIENT INÉVITABLEMENT D'UN CERTAIN PROTOCOLE. JE VAIS VOUS APPORTER LA PREUVE DU CONTRAIRE. JE VOUDRAIS, MONSIEUR LE MAIRE, VOUS REMERCIER ET REMERCIER CELLES ET CEUX QUI SONT ICI RASSEMBLES. ET EN MEME TEMPS COMME JE N'AURAI PAS PU VISITER TOUTES LES ÎLES SOUS-LE-VENT, JE VOUDRAIS DIRE QUE MA PENSÉE VA VERS, AUSSI VERS LES HABITANTS DES AUTRES ÎLES, DE BORA-BORA, DE HUAHINE, DE MAOPITI. A TOUTES ET A TOUS, J'APPORTE L'AMITIE DE LA FRANCE MÉTROPOLITAINE ET DE SON PRÉSIDENT.

- LES MAIRES DE POLYNÉSIE FRANÇAISE ONT UNE GRANDE MISSION, ET ILS LA REMPLISSENT AVEC BEAUCOUP DE TALENT ET DE DEVOUEMENT. VOUS SAVEZ, MONSIEUR LE MAIRE, QUE JE SOUHAITE QUE NOUS PUISSIONS CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES ARCHIPELS. LES COMMUNES VONT CONSTITUER UN SUPPORT ESSENTIEL POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE. CE DÉVELOPPEMENT DOIT SE MANIFESTER AU BENEFICE DES POPULATIONS QUI VIVENT DANS LES ARCHIPELS LES PLUS ÉLOIGNÉS. LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE NE DOIT PAS SE CONCENTRER SEULEMENT SUR TAHITI ET LES ÎLES VOISINES, MAIS DOIT ATTEINDRE LES ÎLES LES PLUS LOINTAINES. CELLES QUI SE VIDENT DE LEUR POPULATION, CELLES OU EXISTENT CE QU'ON APPELLE "L'INCERTITUDE DE L'AVENIR".\

VOUS AVEZ PARLÉ DE L'AIDE QUE L'ÉTAT DOIT APPORTER AUX COMMUNES, ET VOUS SAVEZ QUE LE GOUVERNEMENT A DÉCIDÉ LA CRÉATION D'UN FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES ÎLES ET DES ARCHIPELS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE. CE FONDS AURA POUR BUT D'AIDER À L'INSTALLATION ET AU RETOUR CHEZ EUX DE CEUX DES HABITANTS DE VOS ÎLES QUI SONT VENUS VIVRE À TAHITI ET QUI SOUHAITENT REVENIR CHEZ EUX POUR Y TRAVAILLER.

- JE VOUDRAIS QU'À LA SUITE DE CE VOYAGE CHACUN FASSE EN SORTE QUE L'ESPOIR DES JEUNES, L'ESPOIR DES JEUNES DE VIVRE SELON LEUR CŒUR, NE SOIT PAS DEÇU. IL FAUT FAIRE EN SORTE QUE LES JEUNES CONNAISSENT LA FRANCE ET QUE BIEN QU'ILS VIVENT À 18000 KMS `DISTANCE` DE LA MÈRE PATRIE, ILS AIENT LE SENTIMENT D'ÊTRE DES CITOYENS FRANÇAIS PLEINEMENT MEMBRES DE NOTRE COMMUNAUTÉ NATIONALE.

- L'ESPRIT DE CE STATUT DONT VOUS AVEZ PARLÉ ET QUI CONTINUERA D'ÊTRE APPLIQUÉ BIEN ENTENDU DANS LE RESPECT DE CES DISPOSITIONS DE PART ET D'AUTRE, CE STATUT VEUT DIRE QU'IL EST TRÈS EXALTANT POUR UN JEUNE D'ÊTRE À LA FOIS POLYNÉSIE ET EN MEME TEMPS FRANÇAIS. ÊTRE POLYNÉSIE, C'EST-À-DIRE HÉRITIÈRE D'UNE ANCIENNE CULTURE ET D'AILLEURS D'UNE CULTURE QUI A TROUVÉ ICI DANS CETTE ÎLE MEME UNE PARTIE DE SON ORIGINE ET EN MEME TEMPS FRANÇAIS.

C'EST-A-DIRE ACTEUR DE L'HISTOIRE DES GRANDES NATIONS DU MONDE.\

VOUS SAVEZ TRES BIEN QUE DANS LE MONDE ACTUEL BEAUCOUP DE CHOSES SE DECIDENT AU-NIVEAU DES GRANDES NATIONS. IL EST DONC TRES IMPORTANT D'ETRE A LA FOIS POLYNESIEN PAR SA CULTURE ET FRANCAIS PAR L'EXERCICE DE SA RESPONSABILITE AU-SEIN D'UNE DES GRANDES NATIONS DU MONDE.

- L'ESPRIT DE CE STATUT, C'EST A LA FOIS DE DONNER A LA CULTURE POLYNESIENNE LES MOYENS DE DEMEURER ET LES MOYENS DE S'EXPRIMER DANS SON AUTHENTICITE. C'EST EN MEME TEMPS DE DONNER AUX ELUS POLYNESIENS LE MOYEN D'EXERCER TOUTES LES RESPONSABILITES QUI PEUVENT ETRE EXERCEES DIRECTEMENT AU-PROFIT DE LA VIE ET DU DEVELOPPEMENT DE VOS ILES. ET C'EST EN MEME TEMPS DE FAIRE QUE LE CADRE_DE_VIE DE LA POLYNESIE S'EXERCE DANS-LE-CADRE PLUS VASTE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE. ET C'EST POURQUOI JE SUIS HEUREUX DE SALUER CEUX QUI M'ACCOMPAGNENT DANS CE VOYAGE, LE VICE-PRESIDENT SANFORD, LE MAIRE DE PAPEETE ET CEUX QUI PARTICIPENT A L'ENSEMBLE DE LA VIE DES INSTITUTIONS DE LA POLYNESIE FRANCAISE.

- VIVE RAIATEA !

- VIVE LA POLYNESIE FRANCAISE !

- VIVE LA FRANCE !\